L’état va débloquer 50 millions d’euros pour renouveler l’opération Quartiers d’été

17/05/2021 à 17h37



Nadia Hai, ministre chargée de la Ville, annonce la reconduction de l’opération Quartiers d’été, avec l’appui de l’ANCT. Initié en 2020 au sortir du premier confinement, **ce dispositif – qui allie apprentissage, découverte et solidarité – s’adresse aux habitants des quartiers prioritaires, petits et grands**, à travers des activités éducatives, sportives, culturelles mais aussi un accès facilité aux services publics. Explications.

Vous avez présenté, aujourd’hui, en Conseil des ministres le renouvellement du dispositif Quartiers d’été. En quoi cela consiste-t-il ?

En 2020, sous l’impulsion du président de la République, le ministère de la Ville et le ministère de l’Intérieur ont lancé Quartiers d’été, un ambitieux plan national pour répondre à l’urgence dans les quartiers, dans le contexte de crise sanitaire. L’objectif était de faire de la période estivale une période d’apprentissage, de découverte et de solidarité.

Nous avons alors déployé de nombreux programmes pour que les

familles puissent profiter d'activités sportives et culturelles, mais aussi d'un accès facilité aux services publics, à la formation professionnelle et à l'emploi.

Avec un objectif simple, mais nécessaire : amener les vacances au cœur de nos quartiers et apporter un soutien au plus grand nombre. Ainsi, grâce à la mobilisation des élus locaux, des services de l'État, des associations et des citoyens, les familles ont profité d'une vraie respiration après de longs mois de confinement, en ayant accès à de nombreuses activités : cinéma en plein air, musées virtuels, ateliers théâtres, tournois sportifs…

Le succès a été au rendez-vous : 580 000 jeunes ont participé aux Quartiers d'été, soit un jeune sur trois vivant dans ces quartiers. Les élus locaux ont eux aussi plébiscité ce programme.

Le contexte sanitaire risque, cette année encore, de priver beaucoup d'habitants de vacances. C'est pourquoi nous renouvelons ce dispositif, en concertation avec les acteurs locaux.

Comment le dispositif va-t-il se déployer sur le territoire ?

Nous débloquons 50 millions d'euros pour que les collectivités et les associations, avec l'appui de l'ANCT, puissent à nouveau proposer des activités culturelles, sportives et de divertissement dans les 1 514 quartiers prioritaires de France. Ces activités doivent être un accélérateur de sortie de crise pour les habitants. Ceux-ci profiteront également des programmes portés par d'autres ministères, comme Vacances apprenantes, Été culturel…

Ce budget en hausse doit permettre de proposer aux familles des activités au moins de la même qualité qu'à l'été 2020. C'est au plus près du terrain que les budgets seront ensuite attribués, afin que les activités proposées correspondent aux

attentes des habitants.…

ANCT